

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira à la Salle des Fêtes

Rue du Stade

Le Jeudi 27 Août 2020 à 19 heures

Affichée, le 21 Août 2020

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance
 - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 Juillet 2020
- I. ADMINISTRATION GENERALE**
1. Délégation du Conseil municipal au Maire – Précisions
 2. Commissions municipales : formation et désignation
 3. Election des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
 4. Commission d'appel d'offres : création et désignation
 5. Commission Communale des Impôts Directs : désignation des commissaires
 6. Commission de contrôle des listes électorales : désignation
 7. Désignation d'un représentant au sein de la Commission Locale d'évaluation de transfert de charges de LFA (CLETC)
 8. Désignation du délégué du Centre National d'Action Sociale (CNAS)
 9. Désignation d'un représentant au sein de l'Agence d'Urbanisme de la région stéphanoise (EPURES)
 10. Désignation d'un représentant au sein du Conseil d'Ecole
 11. Droit à la formation des élus
- II. FINANCES**
12. Exonération des loyers de l'Auberge Communale
 13. Budget Bar-Auberge - Décision modificative n°1
 14. Tarifs Enfance 2020-2021
 15. Transfert garantie d'emprunt – Cité Nouvelle
- III. RESSOURCES HUMAINES**
16. Modification du tableau des effectifs – Création de poste
- IV. INTERCOMMUNALITE**
17. Renouvellement de la convention entre les communes de Saint-Cyprien et Bonson pour l'accueil de loisirs
 18. Convention de délégation de la gestion du contingent de logements sociaux de Loire Forez Agglomération
 19. Rapport d'activité 2019 – Loire Forez Agglomération
- **QUESTIONS DIVERSES**

Le Maire,
Marc ARCHER

